



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Évacuation du centre de tri par mesure préventive et interruption de la collecte des matières recyclables (bacs bleus)

Saint-Étienne-des-Grès, le 27 février 2019 – Suite à des signes préoccupants observés sur la structure du bâtiment abritant le centre de tri régional, un ingénieur spécialisé en structure a recommandé l'évacuation du centre de tri de Récupération Mauricie.

Seul le bâtiment abritant le centre de tri est visé par cette mesure, le bâtiment administratif demeure accessible.

En raison de cette situation exceptionnelle, aucune collecte des matières recyclables (bacs bleus) ne sera effectuée sur le territoire jeudi 28 février et vendredi 1^{er} mars, tant pour le secteur résidentiel que commercial.

La collecte et la réception des matières recyclables sont interrompues jusqu'à ce que l'ingénieur en bâtiment juge que le centre de tri est à nouveau sécuritaire.

Les municipalités concernées par cette mesure : certains secteurs de Trois-Rivières et Shawinigan, Saint-Mathieu du Parc, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Adelphe.

Nous demandons donc aux citoyens visés par cet arrêt de collecte de ne pas déposer leurs bacs en bordure de rue.

-30-

Sources :

Sylvie Gamache, conseillère en communications
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
819 692-7786 / sgamache@rgmrm.com